

Décision

Générale

colonial

Décision n° 85-373-1927 Congé.

n° 85-373-1927

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 décembre 1927

Numéro JO
n° 373 du 31/12/1927

Date du numéro
31 décembre 1927

TEXTE INTÉGRAL

un congé administratif de six mois à passer en France est accordé à AI. Pérenient (Edouard), instituteur de 4e classe du cadre métropolitain, qui compte vingt-cinq mois de séjour consécutif à la colonie.